



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## MOTION

Projet de loi 7440

Luxembourg, le 11 juillet 2019

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV

1

### La Chambre des Députés

- Considérant qu'entre 1999 et 2015, plus de 500 personnes ayant réussi le concours, le stage ainsi que l'examen pratique pour devenir professeur de l'enseignement secondaire, n'ont pas effectué de travail de candidature (TC) ;
- Considérant que les fonctionnaires disposaient avant le 1<sup>er</sup> septembre 2016 d'une décharge pendant une période de 18 mois pour élaborer un tel TC ;
- Constatant que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016, aucun des nouveaux stagiaires n'a plus besoin de se soumettre à l'épreuve du TC ;
- Constatant qu'après les modifications des dernières années, les chargés d'enseignement qui avant le 1<sup>er</sup> septembre 2016, n'avaient pas besoin de passer un concours ou d'effectuer un stage ou les différents examens pratiques, reçoivent à ancienneté égale pratiquement le même traitement que les candidats-professeurs sursitaires ;
- Constatant que le projet de loi sous référence vient à nouveau modifier de manière sensible les conditions du stage, de sorte qu'un stagiaire ne devra passer qu'une épreuve pratique ainsi qu'un examen en matière législative ;
- Constatant que les enseignants, qui termineront leur formation après l'entrée en vigueur du projet de loi sous référence, pourront bénéficier de tous les avantages

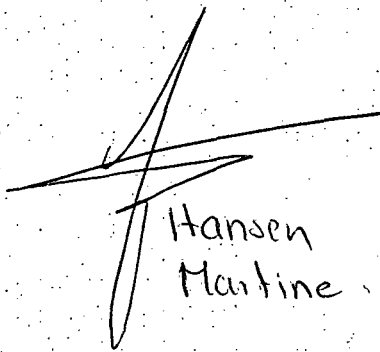
déniés aux candidats-professeurs sursitaires au motif que ces derniers connaissent parfaitement les termes de leur engagement, sauf que ces termes ont changé à plusieurs reprises ces dernières années respectivement ont été considérablement allégés ;

Considérant que cette situation discriminatoire à l'égard des candidats-professeurs sursitaires ne saurait se justifier plus longtemps ;

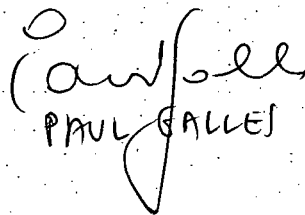
### Invite le Gouvernement

A présenter au début de la rentrée scolaire 2019/2020 des mesures ayant pour objectif de mettre un terme aux discriminations vis-à-vis des candidats-professeurs sursitaires en prenant en compte les décharges dont ils ont bénéficié pour élaborer le TC sans que celui-ci ait été terminé.

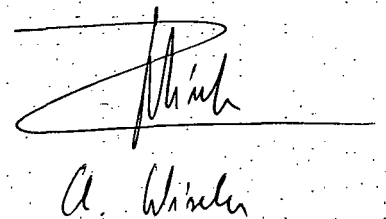
\*\*\*



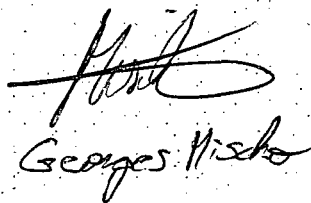
Hansen  
Martine



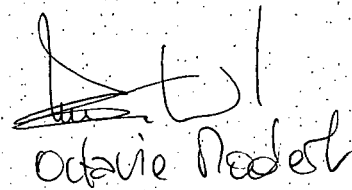
Galles  
PAUL GALLES



A. Winkler



Georges Nischo



Octavie Pedest